



JUILLET 2011 - n° 7



SOMMAIRE

BUDGET 2011

Budget primitif 2011

P.2 Handball

Vœux du vendredi
7 janvier à Soultz-s/Forêts
Fête du 3^{ème} âge du dimanche
30 janvier

P.4

LA SALINE, RAPPORT D'ACTIVITÉ

La Saline à la loupe !

P.6

La nouvelle saison 2011/2012

PROJETS EN COURS

Le déploiement des zones bleues
Pôle scolaire et de la petite enfance

P.8

Etablissement du Sonnenhof :
modification du projet

Complexe sportif :
vers une coopération avec le
Syndicat Mixte du collège ?

Au fil des projets

P.10

RÉALISATIONS

Le terrain de football et ses abords
Terrains de tennis
Rue du Frohnacker
Eglise de Hohwiller

P.11

URBANISME

Etat d'avancement du PLU

P.12

Prévention des coulées de boues

ÉVÉNEMENTS

Festival des Tradi'sons

Commémoration du 8 mai

P.19

EXPRESSION DES ÉLUS

FÊTE NATIONALE

P.14

Congrès départemental de l'union
des sapeurs pompiers

P.6

Fête de la musique
2^{ème} édition des courses
populaires de Soultz-s/Forêts
Friedhór fer unseri Sproch
Exposition de l'AGAWE

P.16

P.8

Fête du sport
Quatrième édition du Carrefour
des Arts à Hohwiller
Marché hebdomadaire

P.17

VIE PRATIQUE

Rendez-vous à la médiathèque
Avis de recherche
Echos de l'Ecole de Musique
Municipale de Soultz-s/Forêts
L'harmonie Concordia

P.18

P.11

Le CCAS : Centre Communal
d'Action Sociale
Concours de fleurissement
Site internet

P.19

P.20

La réforme territoriale en œuvre ...



Le 17 novembre 2010 le parlement a solennellement adopté la réforme des collectivités territoriales.

Elle concerne tous les échelons du paysage institutionnel local : conseil régional, conseil général, communauté de communes, communes.

Notre canton est particulièrement touché par la réforme. En effet, agissant dans le cadre de cette loi, le Préfet du Bas-Rhin vient de préconiser la fusion des communautés de communes du Soultzerland et du Hattgau.

Cette recommandation n'est pas une surprise. Entourées d'entités qui vont toutes regrouper plus de 15.000 habitants, il était important que les deux communautés de communes s'unissent pour créer une nouvelle dynamique au centre de l'Outre-Forêt. Sollicités par la Sous-Préfète de Wissembourg, les exécutifs du Hattgau et du Soultzerland se sont d'ores et déjà déclarés favorables à un tel rapprochement. Sa mise en œuvre va maintenant être soumise à un processus extrêmement formalisé. Les communes devront également se prononcer. La nouvelle structure devrait entrer en vigueur au plus tard le 1er janvier 2014.

Sur le papier l'opération ne semble pas poser de problèmes, les deux collectivités exerçant des compétences comparables. Mais chacun sait que sa réussite résidera surtout dans la capacité des deux pôles d'équilibres, Hatten-Betschdorf d'une part, et Soultz-sous-Forêts d'autre part, à porter ensemble la nouvelle entité !

Un projet commun de développement est en train de s'esquisser : développement de zones d'activités permettant la création de richesses au bénéfice de

l'ensemble des habitants du territoire, élaboration d'une véritable stratégie d'urbanisme commercial favorisant l'équilibre entre le commerce de centre ville et le commerce de zones d'activités, définition d'équipements structurants - piscine de Betschdorf, relais culturel de La Saline - ayant vocation à être soutenus par la collectivité, étude de transports en commun visant à desservir les équipements structurants et les gares TER du secteur, consolidation du rôle de la gare de Soultz-sous-Forêts, répartition des services à la personne sur l'ensemble du territoire ... les pistes de réflexion ne manquent pas !

Une collaboration étroite entre les deux pôles d'équilibres devra par ailleurs être engagée. La création d'une police municipale commune pourrait constituer un premier exemple de ce type de politique bilatérale.

Pour la commune de Soultz-sous-Forêts cette nouvelle donne n'en constitue pas moins un réel défi. Bien des questions restent encore en suspens. Quelle position prendre par rapport à la piscine de Drachenbronn ? Quelles relations établir avec des communes comme Kutzenhausen, Lobsann ou Merkwiller Pechelbronn, membres de la communauté de communes de Sauer Pechelbronn, mais naturellement tournées vers Soultz-sous-Forêts ?

Sans compter que nous n'avons pas encore abordé des sujets un peu plus délicats, comme le lieu d'implantation du siège de la nouvelle communauté de communes !

En attendant que tout cela se dénoue, je vous convie à participer aux festivités de la fête nationale, le 13 juillet au Bruehl, et je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, de très bonnes vacances !

Pierre MAMMOSSER
Maire de Soultz-sous-Forêts

BUDGET PRIMITIF 2011

UNE MARGE DE MANŒUVRE RÉDUITE ET DES RECETTES PLUS INCERTAINES

C'est cette année que la réforme de la taxe professionnelle va être appliquée dans les collectivités. Pour notre commune cela signifie une marge de manœuvre réduite et une recette fiscale plus incertaine par rapport à l'ancien système. Malgré l'effort fiscal pour maintenir la dynamique des ressources, l'excédent de fonctionnement prévisionnel se réduit. Le gel des versements de l'Etat commence à faire son effet. Ce tassement de l'autofinancement est à prendre au sérieux. Mais pour le moment le plan d'investissement se poursuit, avec cette année le pôle des services de l'Hôtel de Ville comme projet phare.

Maintenir la dynamique des ressources

Loin de simplifier les choses, la fin de la taxe professionnelle débouche sur un système particulièrement complexe, une véritable « usine à gaz » qui aura des répercussions à long terme sur la gestion des collectivités.

La taxe professionnelle est remplacée par un arsenal de taxes et de compensations : une cotisation foncière des entreprises (CFE), une cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), le transfert d'une grande partie de la part départementale de la taxe d'habitation et des compensations censées maintenir le niveau des recettes fiscales de la commune liées à l'ancienne taxe professionnelle.

Au-delà de cette complexité, le nouveau dispositif limite également la capacité de décision de la commune concernant ses recettes.

En effet, le taux de la CVAE, dont le rendement est étroitement dépendant de l'activité économique, est fixé au niveau national et les allocations compensatrices sont décidées par les services de l'Etat. Cela suppose, à l'avenir, d'adapter les dépenses de la commune à la santé de l'économie locale, ce qui est plutôt sain, mais aussi aux fluctuations des lois de finances.

De plus, la compensation directement liée au remplacement de la taxe professionnelle a été calculée sur les chiffres de 2010.

Elle est définitivement gelée à ce niveau et risque même de disparaître à compter de 2015 ! Une disparition de cette compensation en 2015 signifierait une perte de plus de 90.000 € pour la commune de Soultz-sous-Forêts.

Pour 2011, compte tenu de l'augmentation significative du nombre d'habitants et du parc immobilier, le nouveau système engendre, pour notre collectivité, un déficit de recettes fiscales de l'ordre de 37.000 € par rapport aux anciennes modalités de calcul.

Au vu des programmes d'investissement engagés, le conseil municipal a donc décidé, par 11 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions, d'augmenter les taux des 4 taxes directes locales de 3 % afin de maintenir la dynamique des recettes de la commune, au moins pour 2011.

Il faut noter que les taux de la fiscalité locale n'ont pas augmenté depuis 13 ans et la municipalité affirme ainsi sa volonté de poursuivre la réalisation des projets du plan pluriannuel, autant que faire se peut. Ceci d'autant plus que les projets engagés concernent des structures et services d'avenir pour notre collectivité.

L'excédent de fonctionnement se réduit

Le budget primitif de fonctionnement a été voté à l'unanimité pour un montant de 2.845.565 €.

Les dépenses prévisionnelles sont en augmentation de 3,6% soit 78.000 € :

- suite à l'augmentation des charges à caractère général pour 37.000 € (augmentation gaz, fioul, location d'un hall de stockage et de places de parking, réparation et entretien important du chauffage à La Saline en début d'année et entretien supplémentaire du terrain de football au printemps)

- les autres charges de gestion courante et les charges financières progressent de 43.000 € ; trois postes sont en augmentation : la contribution pour l'aménagement, la gestion et l'entretien écologique des cours d'eau, pour une prévision de travaux plus importante de 27.000 €, la participation aux travaux de la forêt de +10.000 € (ce sont des prévisions qui seront ajustées en 2012), et les intérêts, pour la ligne de trésorerie mise en place début 2011 et l'emprunt prévu pour équilibrer le budget d'investissement.

Les recettes n'augmentent que de 1%, 28.000 €, au lieu de 2,3% en 2010, 63.000 €.

Malgré l'effort fiscal, cette perte de recettes est due aux impôts et taxes et à la dotation forfaitaire qui n'augmentent que 2,4% au lieu de 3,5% en 2010, soit -20.000 €, ainsi qu'aux subventions de fonctionnement qui baissent suite à la diminution de la participation de l'Etat pour les contrats aidés.

Pour 2011 l'excédent de fonctionnement escompté est de 595.791 € en baisse de 7,7%.

Le pôle des services de l'Hôtel de Ville, projet phare du budget d'investissement 2011

Le conseil municipal, à l'unanimité, moins 1 voix contre et 3 abstentions, a voté le budget primitif d'investissement 2011, pour un montant de 4.390.181 €.

Cette somme comprend le remboursement des emprunts pour 217.800 € et la reprise du déficit d'investissement 2010 pour 273.391 €. Les investissements opérationnels 2011 se montent donc à 3.596.890 €.

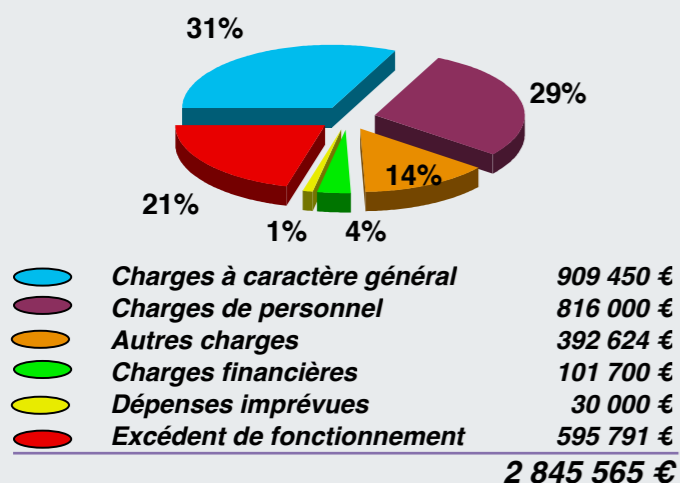
Le pôle des services de l'Hôtel de Ville, pour 1.900.000 € TTC et le reste à payer de la rue du Frohnacker pour 483.000 € TTC constituent les deux rubriques principales de ce budget.

Les emprunts à long terme représentent 21% des recettes. L'autofinancement est à 38%, les subventions et participations de tiers à 24%, et les emprunts à court terme pour préfinancer la TVA à 17%.

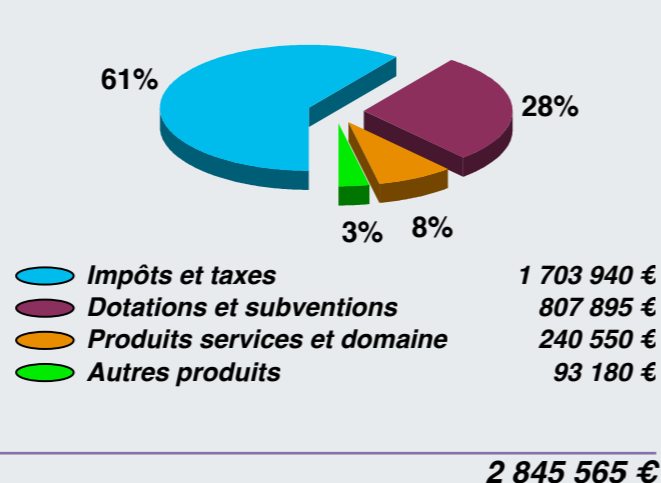


DEPENSES D' INVESTISSEMENT	TTC
Divers aménagements de voirie	45 000 €
Rues du Frohnacker et de Hoffen à Hohwiller - <i>reste à payer</i>	483 000 €
Aménagement abords de la gare - <i>opérations préliminaires</i>	50 000 €
Aménagement rue des barons de Fleckenstein	200 000 €
Voirie accès au Bruehl - Sonnenhof - <i>opérations préliminaires</i>	25 000 €
Total Voirie	803 000 €
Aménagement parking terrain de football - <i>reste à payer</i>	72 000 €
Réfection terrains de tennis et grillage - <i>reste à payer</i>	58 000 €
Etude CAUE pour le complexe sportif	3 690 €
Aménagement allées du BRUEHL	2 000 €
Aménagement cimetière juif	40 000 €
Réfection du sol de l'aire de jeux école maternelle	8 000 €
Total Sports Loisirs Culture	183 690 €
Réhabilitation église de Hohwiller	181 000 €
Etude pour la réhabilitation du quartier juif (<i>rue de la Bergerie</i>)	5 000 €
Divers travaux dans les bâtiments communaux	11 000 €
Restauration orgue du temple protestant	168 500 €
Remplacement fenêtres de la Synagogue	28 000 €
Pôle des services de l'Hôtel de Ville	1 900 000 €
Travaux Eglise Catholique - <i>reste à payer</i>	2 000 €
Pôle scolaire et de la petite Enfance - <i>maîtrise d'œuvre et début des travaux</i>	230 000 €
Travaux au Presbytère protestant	10 000 €
Total Bâtiments	2 535 500 €
Ecoles : matériel informatique et mobilier divers	7 000 €
Bâtiments : matériel divers	9 000 €
Mairies Soultz et Hohwiller : matériel informatique et mobilier	38 000 €
Médiathèque : matériel informatique	700 €
La Saline : matériel informatique, sonorisation, mobilier divers	10 000 €
Services techniques : matériels divers	10 000 €
Total Matériel	74 700 €
Acquisition terrains Sturm - <i>à l'arrière du Match</i>	252 100 €
Bassins de prévention des coulées de boues : participation financière	50 000 €
Total divers	302 100 €
Remboursements Emprunts	217 800 €
Déficit d'investissement de 2010	273 391 €
TOTAL INVESTISSEMENT 2011	4 390 181 €

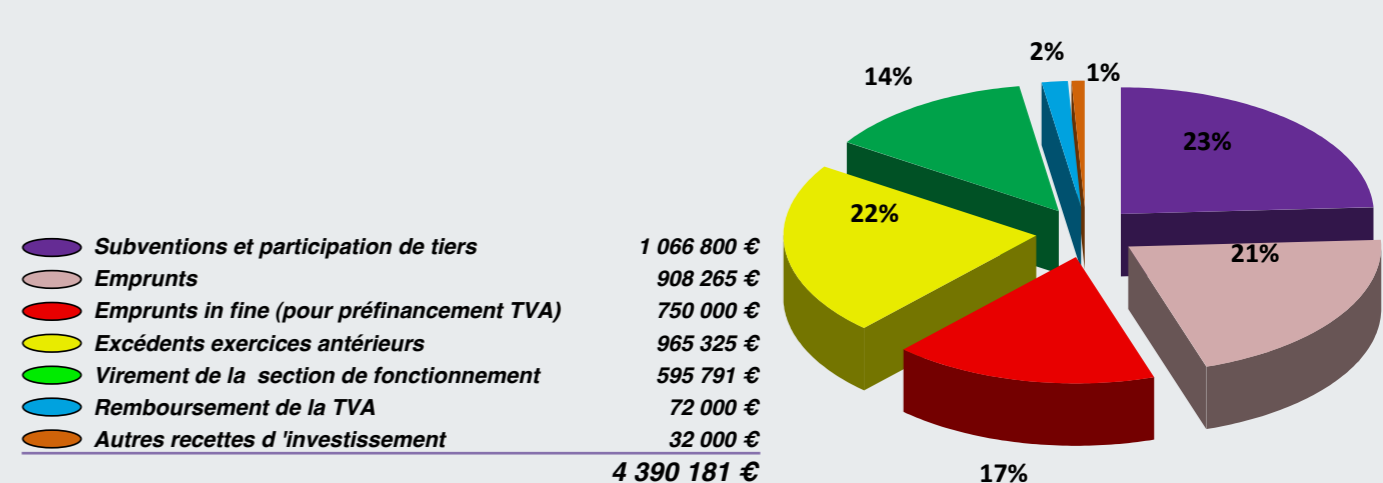
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS



La Saline à la loupe !

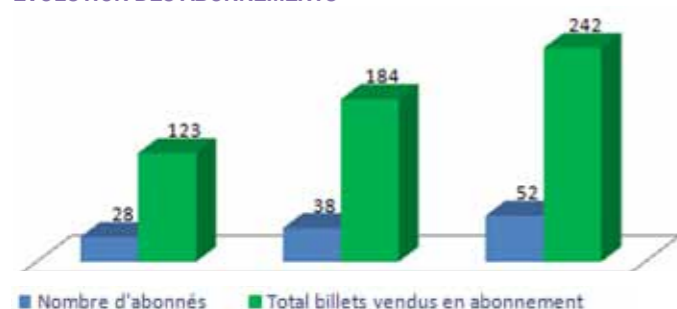
Depuis plus de 10 ans, La Saline constitue la pièce maîtresse de la politique culturelle de la municipalité. Sa construction a permis à la commune de Soultz-sous-Forêts de devenir une référence en matière d'animation culturelle en zone rurale et de développer son attractivité et son rayonnement en Alsace du Nord. Son fonctionnement représente un important effort budgétaire. Pour la seule année 2010 les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 343 271 € alors que les recettes se sont limitées à 88 890 €, soit un déficit de fonctionnement de 254 381 €. En 2008 nous avons demandé à Malou FROESEL, ancienne administratrice de la Choucrouterie, de prendre en main les destinées de La Saline. Elle nous livre aujourd'hui un premier bilan ...

UNE FRÉQUENTATION EN NETTE HAUSSE

Pour pouvoir juger de l'efficacité d'une action il faut se donner le temps. Cela fait trois ans que la municipalité m'a confié les rênes de La Saline et il m'a semblé pertinent d'effectuer un premier bilan.

Si, selon une étude menée par l'Agence Culturelle d'Alsace, la grande majorité des structures culturelles de la Région a vu baisser le nombre d'abonnés, à La Saline en revanche, en 3 ans la progression a été de 86%. Même si, dans l'absolu, le chiffre reste modeste par rapport à certaine grande structure.

ÉVOLUTION DES ABONNEMENTS

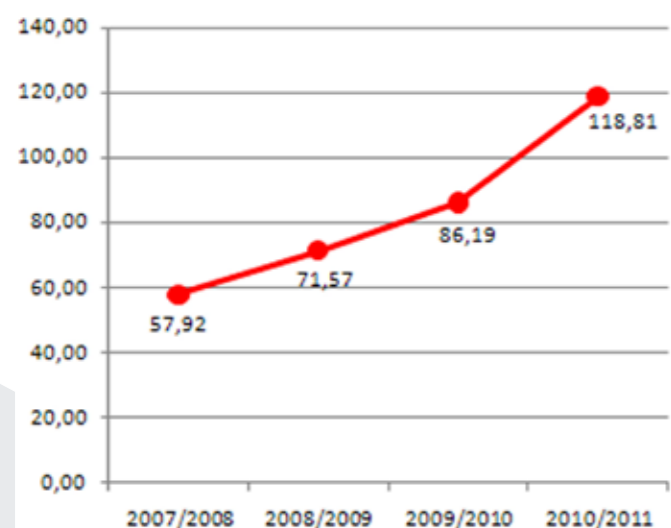


Le spectacle vivant en tête de la progression

Les progressions par secteur d'activité :

Spectacle vivant (tout public) : La moyenne de spectateurs par représentation est passée de 57,92 à 118,81 soit une progression de 105,14%.

NOMBRE DE SPECTATEURS PAR PRÉSENTATION



Ciné Loisirs : La moyenne de spectateurs par film est passée de 92,27 à 146 soit une progression de 58,24%

Représentations en temps scolaire : La fréquentation moyenne par spectacle est passée de 147,95 à 176,40 soit une progression de 19,23 %

Connaissance du monde : La moyenne de spectateurs par conférence est passée de 116,25 à 52,25 soit une baisse de 55,10 %

FRÉQUENTATION SPECTACLE VIVANT TOUT PUBLIC



La nécessité de communiquer

Il ne suffit pas de proposer, il faut aussi le faire savoir. La communication et l'information ont eu un impact non négligeable dans l'évolution de la fréquentation de La Saline.

Tous les médias (presse, radios, télé) sont régulièrement informés de ce qui se passe à La Saline et cela porte ses fruits. Les DNA continuent bien sûr de tout annoncer mais depuis trois ans on nous voit régulièrement sur France 3 Alsace dans la rubrique « sortir », nous avons eu deux reportages dans Rund Um, on nous entend sur France Bleu Alsace, Top music, Radio liberté, Fip etc. Des journaux gratuits comme TV Urban, WIK, 20 minutes annoncent quasiment tous nos spectacles. Sans oublier la presse spécialisée.

Un travail sur l'offre

La très forte augmentation de fréquentation dans le spectacle vivant est très certainement due aussi à la proposition artistique : programmation éclectique, professionnelle et de qualité.

Pour **Ciné Loisirs**, le choix des films s'adressant plus particulièrement au jeune public est délibéré. Je suis partie du principe que les adultes ont plus de facilité de déplacements et peuvent plus aisément aller voir les films de leurs choix dans les salles de cinéma. En revanche il en va tout autrement pour les enfants. A La Saline ils peuvent y venir à pied ou se faire déposer et rechercher par leurs parents et puis surtout cela leur fait une sortie à un prix plus que raisonnable.

Les représentations en temps scolaires quant à elles ne pourront pas varier beaucoup. En effet, nombre de spectacles pour enfants sont adaptés à une jauge limitée.

Une déception est toutefois à signaler en ce qui concerne Connaissance du monde qui d'année en année voit sa fréquentation baisser. La multiplication des chaînes de télévision et de programmes sur les voyages en est très certainement l'explication. A noter toutefois un nouveau dur d'inconditionnels depuis des années.

Plus de 18.000 personnes ont fréquenté La Saline en une année

Les activités culturelles comprennent bien sûr la programmation de La Saline dont je viens de parler mais également les conférences, les expositions, les activités culturelles de diverses associations, la présence du Ciné Club de Wissembourg.

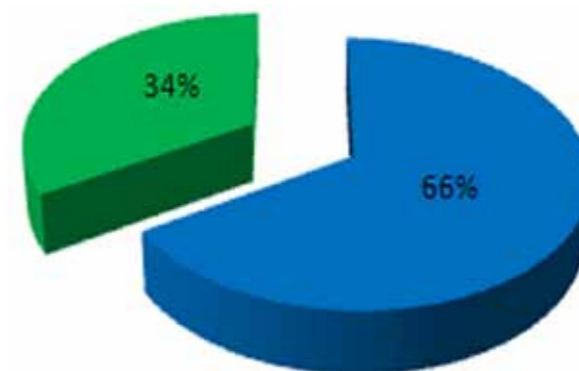
En tout les activités culturelles ont drainé 12.341 spectateurs pendant la saison 2010/2011 pour 97 manifestations.

Mais on vient également à la Saline pour une assemblée générale, pour la fête de l'école de nos enfants, pour une réunion publique, pour la fête de notre club de sport, pour la fête de la paroisse etc. etc.

Les manifestations non culturelles ont drainé 6.332 personnes pendant la saison 2010/2011.

Au total cette saison, La Saline aura vu 18.673 personnes franchir le pas de ses portes à l'occasion de 258 manifestations culturelles et non culturelles.

FRÉQUENTATION GLOBALE : SAISON 2010/2011



■ Manifestation culturelle: 12 407 personnes
■ Manifestation non culturelle: 6 332 personnes

D'OÙ VIENT LE PUBLIC POUR ASSISTER À UN SPECTACLE ?

Difficile bien sûr de dire d'où vient le public qui arrive le soir même de la représentation sans avoir réservé. Le jour viendra, d'ailleurs cela se produit déjà à l'occasion, où il devra rebrousser chemin pour cause de spectacle affichant complet à la caisse du soir.

Pour analyser l'origine géographique du public, je ne me base donc que sur les réservations.

30% du public sont de Soultz-sous-Forêts. C'est bien mais peut mieux faire puisque cela veut dire aussi que 70% viennent d'ailleurs.

50% du public se situent dans un cercle schématiquement dessiné comme suit : Seltz, Wintzenbach, Seebach, Wissembourg, Climbach, Lembach, Woerth, Walbourg, Betschdorf, Rittershoffen, Hatten.

20% du public viennent d'ailleurs dans le Bas-Rhin ce qui nous encourage à consolider notre plan de communication.

QUI EST-IL, QUE PENSE-T-IL, QUE VEUT-IL ?

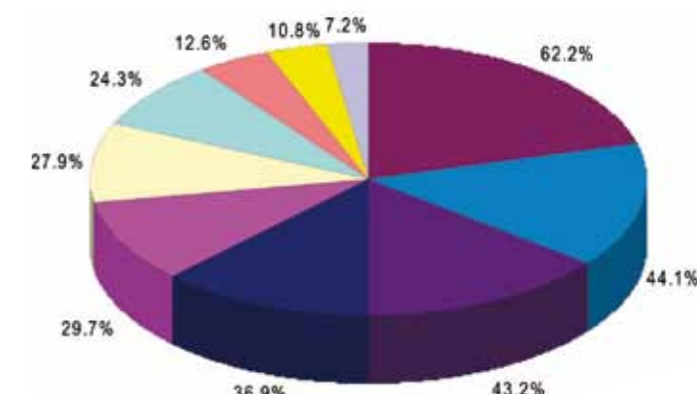
150 personnes ont répondu au questionnaire que nous avons distribué à l'entrée de chaque représentation tout public.

De ces questionnaires il ressort que :

- Le public vient effectivement des zones géographiques ci-dessus
- Il viendrait volontiers plus souvent mais la distance est un frein
- Il vient majoritairement en famille
- Il a entre 30 et 50 ans
- Il a beaucoup aimé le spectacle
- Il est plus particulièrement attiré par les spectacles humoristiques et les concerts
- Il a été informé du spectacle par le bouche à oreilles
- Pour lui, les supports d'informations les plus efficaces sont : voir schéma ci-dessous

Selon vous, quels sont les moyens les plus efficaces pour être informé des actualités de La Saline

La plaquette de saison distribuée dans les boîtes aux lettres	62.2%
Presse quotidienne régionale	44.1%
Site internet de La Saline	43.2%
Le bouche à oreilles	36.9%
Médias (radio, tv)	29.7%
Affiches sur les panneaux municipaux	27.9%
Affiches chez les commerçants	24.3%
Site internet de la ville	12.6%
Par le biais d'autres structures culturelles	10.8%
Presse spécialisée culture	7.2%



La nouvelle saison 2011/2012

Au regard de l'analyse réalisée sur les 3 dernières saisons, force est de constater que si les 30-50 ans y trouvent leur compte ainsi que les enfants avec les représentations scolaires et Ciné Loisirs, il y a un manque flagrant pour les 15-25 ans.

Ce qui attire les jeunes, bien sûr c'est la musique. Cette saison, ils devraient pouvoir y trouver leur bonheur puisque trois concerts sont prévus en salle Mary de Bode. De l'electrofolk live experience avec Thomas Kieffer, du funk blues rock avec Jewli, du pop folk avec To Thème. Je rappelle en passant que les 15-25 ans peuvent bénéficier du tarif à 5,50 € pour tous les spectacles. Pour cela il leur suffit de demander la carte Vitaculture qui est gratuite. Pour l'obtenir, venir à La Saline aux heures d'ouverture des bureaux munie d'une photo d'identité, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



Mais la programmation de La Saline s'adresse à tous les âges bien entendu.

Humour, théâtre, cirque, danse, jazz, lyrique, chanson, du français, de l'alsacien ou même des spectacles muets, tous les ingrédients sont réunis afin de vous divertir, de vous faire rêver et découvrir des artistes ou formes de spectacles nouveaux.



Ainsi vous pourrez entre autres voir Les 3 vieilles, spectacle de marionnettes grandeur nature pour adultes. Deux marquises octogénaïres et édentées rêvent au prince charmant: caustique, drôle et surprenant à la fois.

Vous avez envie de découvrir un univers singulier, venez plonger dans l'atmosphère de Le vent a frappé à ma porte, spectacle drôle, émouvant où le fantastique se confond avec le réel. Théâtre de geste, sans parole, un homme n'arrive plus à dormir. Plus il cherche le sommeil, plus il s'enfoncé dans une lutte improbable contre son lit, ses draps, tout son « intérieur ».

Un des grands moments de la saison sera aussi du cirque chorégraphié avec Marie Louise.



Sur un grand écran de projection, en toile de fond, des tableaux de grands peintres surgissent, gigantesques, impressionnants, familiers parfois. A l'avant-scène, les artistes livrent une performance spectaculaire, où l'artistique se dispute à l'acrobatie, les corps devenant des parties du tableau derrière eux. Une manière originale d'admirer des œuvres, autrement que par une exposition. Cirque, danse, peinture, font de Marie-Louise un spectacle beau, poétique, tendre et drôle à la fois et tout bonnement époustoufflant.

Et je pourrais comme cela vous parler de toute la saison.

Je vous propose pour en savoir plus de consulter la plaquette que vous trouverez dans votre boîte aux lettres au courant du mois d'août, de vous la procurer à La Saline ou encore de venir à la présentation de saison le samedi 17 septembre à 20h. Comme le nombre de place est limité, pensez à réserver.

En attendant le plaisir de vous accueillir à La Saline, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

Malou Froesel

L'équipe :

Si La Saline est aussi vivante, si elle est brassée de plus en plus de monde c'est grâce au travail et à l'implication de toute une équipe. Vous pourrez donc à l'une de vos venues croiser au hasard :

2 permanents :

Malou Froesel
Directrice



Louise Saulnier
Chargée de communication



1 prestataire :

John Lièvre
Régisseur



Ponctuellement : Régisseurs intermittents

3 employés mutualisés dans divers services de la commune :

Pascale Spielmann
Agent d'entretien



Thierry Schneider
Concierge



Thomas Gorgus
Projectionniste



5 bénévoles :

Marie Madeleine Blattner, Claire Carraro-Lièvre, Denise et André Niess, Céline Valadas



projets en cours

Le déploiement des zones bleues

Le conseil municipal a décidé, dans sa séance du 2 février, à l'unanimité moins trois abstentions, la mise en place d'emplacements de parking en zones bleues dans les rues commerçantes de la localité. Cette opération s'inscrit dans la volonté de la municipalité de préserver et de développer le commerce à Soultz-sous-Forêts, en particulier en centre ville.



La durée maximum de stationnement est fixée à 2 heures, de 9 heures à 18 heures, du lundi au samedi.

Afin de coordonner la mise en œuvre de ces zones bleues avec les autres projets en cours, l'opération a été subdivisée en quatre étapes :

- l'étape 1 concerne la rue du Frohnacker : **elle a démarré le 16 juin 2011**

- l'étape 2 concerne la rue du Docteur Deutsch, du carrefour au passage à niveau : **sa mise en œuvre est prévue pour le 25 juillet**

- l'étape 3 concerne la rue des Barons de Fleckenstein : elle sera intégrée dans l'aménagement paysager et de stationnement de cette rue prévu en 2012

- l'étape 4 concerne le parking en face de la gare : elle fera partie de l'aménagement des abords de la gare dont la réalisation est également prévue au courant de l'année 2012.

Le lancement de ce dispositif a fait l'objet d'une réunion publique de concertation, le 24 mai à La Saline, ainsi que d'une

édition de Soultz Flash Infos distribué au cours du week-end du 11 au 13 juin.

5.000 disques, de modèle européen, ont été fabriqués. Chaque famille de la commune en a eu un exemplaire et ils sont disponibles, gratuitement, dans les commerces et à la mairie.

Les premiers jours de fonctionnement, rue du Frohnacker, sont satisfaisants. Le respect des nouvelles règles entre progressivement dans les habitudes. Il reste néanmoins quelques points à solutionner : le stationnement hors case qu'il faut absolument proscrire car il est particulièrement dangereux pour les piétons, l'occupation indue de la partie privée du parking « Messemer », le cas des quelques riverains qui ne disposent pas de place de stationnement associée à leur logement, le partage des places non réglementées entre riverains et visiteurs...

Pôle scolaire et de la petite enfance

L'avant-projet sommaire, validé par le conseil municipal le 2 mars, prévoyait un montant de travaux de 1.370.000 € HT à la charge de la commune de Soultz-sous-Forêts.

Lors de l'élaboration de l'avant-projet détaillé, deux éléments ont considérablement alourdi ce montant. D'une part les travaux de mise aux normes au regard de la sécurité incendie n'avaient pas été suffisamment anticipés par la maîtrise d'œuvre. Or compte tenu de l'ampleur des restructurations et de la taille de l'extension, l'ensemble immobilier change de catégorie ce qui engendre un surcoût de plus de 250.000 €. D'autre part les résultats de l'analyse de sol se sont révélés particulièrement mauvais. Le surcoût lié aux fondations spéciales est estimé à près de 300.000 €.

Au total l'ensemble des travaux à la charge de la commune revenaient, dans cette configuration, à 1.872.116 € HT.

Il a donc fallu revoir le projet. Le scénario retenu par le conseil municipal, à l'unanimité moins six abstentions, maintient la réalisation de l'extension du groupe scolaire, c'est-à-dire la construction de la partie neuve, tout en limitant, dans un premier temps, l'intervention dans les bâtiments existants à la mise à niveau nécessaire et suffisante pour pouvoir mettre en fonction la partie neuve. Les restructurations à proprement parler dans les bâtiments existants seront faites ultérieurement, au fur et à mesure des besoins. Cette approche préserve le transfert du périscolaire à Soultz-sous-Forêts par la communauté de communes, au rez-de-chaussée du bâtiment neuf, et le soutien

financier de l'Etat, qui subventionne uniquement la partie neuve.

Pour cette première phase, le montant de la part communale des travaux est estimé à 1.210.320 € HT, hors maîtrise d'œuvre et dépenses annexes.

Par ailleurs le conseil de fabrique de la paroisse catholique a donné un accord de principe à la cession, à l'euro symbolique, d'une parcelle de terrain pour permettre l'élargissement de la rue des Ecoles jusqu'au Froeschwillerbaechel. La parcelle concernée est d'une contenance de 1,28 are. En contrepartie la commune s'engage à réaliser la délimitation végétale entre les propriétés par des essences adaptées à notre région. Cette démarche a été approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.



Etablissement du Sonnenhof : modification du projet

L'instruction du permis de construire a amené l'Etat à émettre un avis défavorable au projet tel qu'il avait été imaginé. Il estime que les risques d'inondations en cas de crue centennale sont incompatibles avec la destination de l'établissement.

Le maître d'œuvre a donc adapté le projet et l'a soumis à la Direction Départementale des Territoires avant dépôt d'un nouveau permis de construire. La nouvelle configuration prévoit un transfert des bâtiments vers la zone non inondable permettant l'évacuation des personnes à sec par la sortie Sud du terrain. Le nouveau projet prévoit également la reconstitution de zones d'expansion par la mise en place de bassins décaissés paysagés pour compenser le volume inondable

retranché du fait des constructions et remblais.

La Fondation du Sonnenhof souhaite par ailleurs obtenir une extension de la zone constructible vers l'ouest, hors du périmètre impacté par la crue centennale, afin de garantir une possibilité d'extension future.

Au vu de ces différents éléments le conseil municipal, dans sa séance du

1^{er} juin, a décidé, à l'unanimité :

- de donner son accord de principe pour les échanges fonciers permettant la mise en œuvre du nouveau projet
- de ne pas prévoir l'extension de la zone constructible dans l'immédiat, mais de s'engager à modifier le PLU quand le besoin d'extension se posera
- de prendre en compte le problème de la circulation vers la rue de la Gare.



Complexe sportif : vers une coopération avec le Syndicat Mixte du collège ?

Le programme de la mandature prévoit la construction d'un nouveau complexe sportif. Cette structure, lieu privilégié de nos clubs sportifs locaux et garant de la pratique régulière de sports et diverses activités ou rencontres, fait actuellement l'objet d'une réflexion globale.

Compte tenu du coût d'une telle opération et de la nécessité d'optimiser l'utilisation d'un tel outil, la municipalité s'est rapprochée du Syndicat Mixte du collège pour voir dans

quelle mesure ce projet pouvait faire l'objet d'une coopération entre la commune et le syndicat mixte, ceci d'autant plus que l'actuel gymnase du collège doit faire l'objet d'importants travaux de mise à niveau.

On pourrait s'orienter vers la construction d'un nouveau bâtiment tout en conservant l'ancien, avec une mise aux normes minimum de l'ancien, pour multiplier les possibilités de pratiques sportives. Le nouveau gymnase serait alors construit par le syndicat mixte, l'intervention de la com-

mune se faisant par l'intermédiaire d'une subvention et d'une convention d'utilisation en dehors des heures scolaires. Il faudrait également que le syndicat mixte accepte de céder une partie du terrain pour permettre à la commune de construire, en pleine propriété cette fois-ci, les équipements complémentaires prévus : dojo, salles de danse et de loisirs, quillier ...

Le Conseil municipal, dans sa séance du 27 avril, s'est déclaré favorable à cette proposition et a chargé le Maire d'engager la démarche.

Destinataire de la délibération, le Syndicat Mixte du collège a décidé, dans sa réunion du 24 juin, d'engager une étude préalable qui sera conduite par le CAUE.

Au fil des projets

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES ABORDS DE LA GARE REPOSITIONNÉS EN 2012

Une réunion de planification des travaux d'aménagement des abords de la gare a eu lieu le 30 mars en présence de représentants de la SNCF, de RFF, du Conseil Régional et de la municipalité de Soultz-sous-Forêts. Afin de permettre une coordination efficace des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, par le rehaussement des quais, avec les travaux spécifiques d'aménagement des abords de la gare, la municipalité a accepté le décalage de quelques mois de l'ensemble du chantier. Le rehaussement des quais interviendra de janvier à mai 2012, les travaux de parking seront concentrés sur juillet-août 2012 afin de limiter au maximum la gêne des usagers, et le parvis sera finalisé dans les derniers mois de 2012.

ATTRIBUTION DES TRAVAUX DE LA RESTAURATION DE L'ORGUE

Suite à l'appel d'offres, trois entreprises ont soumissionné. La commission de sélection des offres, élargie pour ce chantier à des représentants de la paroisse protestante, s'est réunie à deux reprises pour étudier ce dossier particulièrement complexe. L'analyse des trois offres avait été préparée par le maître d'œuvre. Finalement le conseil municipal a, dans la séance du 6 avril, décidé à l'unanimité d'attribuer les travaux à la société BLUMENROEDER pour un montant maximum de 111.986 € HT.

Cette attribution a été contestée par M. BOETZLE, un des deux facteurs d'orgues non retenus, en date du 16/05/2011. La municipalité a donc décidé d'envoyer le dossier au contrôle de légalité pour avis. Un certain nombre d'éléments ont ensuite été portés à la connaissance de M. BOETZLE conformément à l'avis du contrôle de légalité. L'ordre de service de début des travaux devrait pouvoir être envoyé rapidement à la société BLUMENROEDER.

Par ailleurs le démontage de la partie de l'instrument fixée sur le balcon, qui ne sera pas reconstruite, implique des travaux de réparation du garde-corps. L'église est classée monument historique et donc soumise à une réglementation spécifique en matière de travaux. Un représentant de la Direction Régionale des Affaires Culturelles viendra sur place afin de nous soumettre ses recommandations en la matière.

A noter : Concert au profit de la restauration de l'orgue le 29 juillet 2011, organisé par la paroisse protestante.

OPÉRATION PROPRETE



L'automne dernier, la commune installait un distributeur de sacs pour inciter les heureux propriétaires de chiens à ramasser les petites preuves d'affection de leur compagnon. Ce premier dispositif a été placé à l'entrée du jardin

public de la Maison des Associations et de la Musique. La propreté et l'hygiène de ce lieu se sont nettement améliorées. Aussi, encouragés par cette expérience positive, les services techniques vont implanter, très prochainement, deux nouveaux distributeurs : l'un à l'entrée du parc du Bruehl, le second dans le passage entre le parking de La Saline et celui du Match.

Merci à celles et ceux qui sont concernés de bien vouloir les utiliser...

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DES BARONS DE FLECKENSTEIN

Dans sa séance du 2 février le conseil municipal a décidé, à l'unanimité moins une abstention, de revoir les modalités de fleurissement et d'aménagement de la rue des Barons de Fleckenstein et d'aménager un parking dans le parc de la maison des associations.

La procédure de mise en concurrence de la maîtrise d'œuvre a amené la commission de sélection des offres à retenir une démarche en trois étapes :

- étude préalable du fleurissement et de l'embellissement de l'ensemble de la commune,
- étude préalable de l'aménagement de la rue des Barons de Fleckenstein avec création du parking s'inscrivant dans la vision d'ensemble,
- avant-projet et réalisation des travaux.

Le 1^{er} juin le conseil a entériné l'attribution de la maîtrise d'œuvre du projet au Bureau du Paysage ESPAYS - 46, boulevard d'Anvers à Strasbourg pour un montant de 14 950 € HT. ESPAYS fera équipe avec la société N2I pour la conduite des travaux de VRD*.

Cette opération concerne une des principales rues de la commune. Sa réussite contribuera à la bonne image de la localité. L'évocation d'un parking dans le parc de la maison des associations a, par ailleurs, soulevé un certain nombre d'inquiétudes. Des questions se posent quant à l'opportunité d'implanter une telle installation dans un des espaces verts de la ville. Le projet fera donc l'objet d'une large concertation, dès l'étude préalable d'aménagement, afin de trouver, ensemble, la meilleure solution.



*Voirie et réseaux divers.

Le terrain de football et ses abords

PARKING ET VOIRIE

Les travaux, interrompus par l'hiver précoce ont enfin repris ce printemps, avec la pose de l'enrobé et de la signalisation au sol du parking. Un nouvel espace piétonnier, en phase de test, a été créé. Tout en conservant l'esprit de cet aménagement, à savoir : améliorer la sécurité des piétons en contraignant les véhicules à ralentir à proximité du terrain de foot et du lotissement, la commission des travaux, suite à son passage sur site, a suggéré de légères modifications afin d'améliorer la visibilité de l'écluse. Quelques places supplémentaires seront également tracées sur le parking afin d'optimiser au maximum l'espace existant. Ces améliorations seront réalisées sous peu.



ENTRETIEN DU TERRAIN D'ENTRAÎNEMENT

La nouvelle pelouse du terrain d'entraînement n'est pas encore au point. Le diagnostic est posé, les causes sont multiples. Certes, il y eu quelques erreurs d'entretien, mulching, tonte trop courte, utilisation trop intensive à l'entraînement... mais ce type de terrain, encore immature, doit également s'améliorer et évoluer. Différentes opérations d'entretien tout au long de l'année sont indispensables à cette bonne progression : décompactage, sablage, scarification, semis de regarnissage, apport d'engrais etc. Après une mise en concurrence, l'entreprise Thierry MULLER a été retenue pour cet entretien annuel pour un montant de 6 329,90 € HT.

Terrains de tennis

Le constat était clair : les terrains de tennis n'étaient plus praticables. Les enrobés arrivaient en fin de vie. Fissures et trous rendaient dangereuse la pratique du tennis en loisir ou en compétition. Une réfection simple comme celle effectuée il y a une douzaine d'années n'étant plus réalisable, le choix technique s'est porté sur une surface ayant fait ses preuves auprès de clubs voisins à la plus grande satisfaction des pratiquants.

Les travaux programmés et commencés à l'automne 2010 se sont terminés début mai juste à temps pour accueillir les compétitions de printemps.

C'est l'entreprise GOTEK qui a été retenue pour cet investissement d'un montant de 48.454,94 € HT. Des subventions sont attendues de la part du Conseil Général et de la Fédération Française de Tennis.



Rue du Frohnacker

A Pâques, nous espérons tous que le chantier soit définitivement terminé ! Les derniers enrobés posés sur les trottoirs, les aménagements paysagers en place dans les surfaces prévues à cet effet... et voilà les petits détails qui tuent : 2 à 3 enrobés de trottoir qui s'effritent, des rosiers déjà souffreteux plantés en plein soleil de midi ! Si les trottoirs ont été remis en état rapidement, les plantations quant à elles seront reprises à l'automne lorsque les conditions climatiques seront plus propices.

Par ailleurs, afin d'éviter le parking sauvage hors cases et la circulation sur le trottoir à hauteur de l'écluse, la pose de barrières et de plots est prévue aux endroits les plus critiques. Ces pratiques de stationnement aux abords du carrefour et à la sortie du « Parking Messemer » mettent en danger les piétons les contraignant à descendre sur la chaussée, mais aussi tous les autres usagers de la route en réduisant la visibilité et augmentant le risque de collisions.



Eglise de Hohwiller

La nef de l'église de Hohwiller est entièrement rénovée. Cinq corps de métiers se sont succédé dans l'édifice pour lui redonner tout son lustre :

- les grès ont été nettoyés, restaurés parfois remplacés
- l'électricité remise aux normes et de nouveaux luminaires fixés
- le crépi rénové et repeint à la chaux
- les boiseries retapées, nourries et lustrées
- les vitrages entièrement remplacés

La fin des travaux a coïncidé avec la tenue du Carrefour des Arts. C'était prévu ainsi, mais il a fallu mettre les bouchées doubles ces dernières semaines pour honorer l'échéance. C'est donc non sans une certaine fierté que le Pasteur Merckling et le Curé Knaebel ont pu célébrer un culte œcuménique marquant le début de cette manifestation.

Rendez-vous en septembre pour l'inauguration officielle !



Etat d'avancement du PLU

Lors de la séance du conseil municipal du 1^{er} décembre 2010, les élus avaient validé le dossier de PLU pour l'arrêt. Conformément à la répartition des compétences entre la commune et la communauté de communes du Soultzerland, c'est le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 20 décembre 2010, qui a arrêté les 7 PLU des communes membres. En janvier 2011 les dossiers complets ont été transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA) en respect de la procédure exigée par le Code de l'Urbanisme. Ces PPA, services de l'Etat, chambres consulaires et collectivités territoriales, ont eu trois mois pour rendre un avis écrit sur le dossier.

Pour la commune de Soultz-sous-Forêts, le projet de PLU a fait l'objet d'interrogations, notamment concernant la zone inondable du Seltzbach. Le dossier arrêté, envoyé aux services de l'Etat faisait apparaître, par erreur, des hauteurs d'eau trop importantes sur des secteurs de projet. Par ailleurs les dispositions du règlement pour l'urbanisation des zones inondables pouvaient être considérées comme insuffisantes. Aussi, en concertation avec les services de l'Etat compétents, le bureau d'études et l'assistant à maître d'ouvrage, la commune et la communauté de communes ont décidé d'abroger l'arrêt du 20 décembre 2010 pour mieux préciser les dispositions concernant la zone inondable du Seltzbach. Cette décision a été prise le 19 avril 2011 en Conseil Communautaire.

Sans cette démarche, le PLU courrait un risque juridique important en raison, notamment, d'un avis négatif des services de l'Etat.

La commission PLU s'est saisie des différentes modifications à apporter au dossier en vue d'un nouvel arrêt.

Le rapport de présentation va mieux intégrer le risque de coulées d'eaux boueuses.

Il est proposé, d'autre part, de retenir un ensemble de modifications précises prescrites par les personnes publiques associées, dont celles concernant les zones inondables.

Les zones inondables sont rectifiées dans les plans de zonage pour prendre en compte les éléments topographiques exacts et les incertitudes sur les extrapolations des crues centennales. Le règlement renforce, par ailleurs, les contraintes d'urbanisa-

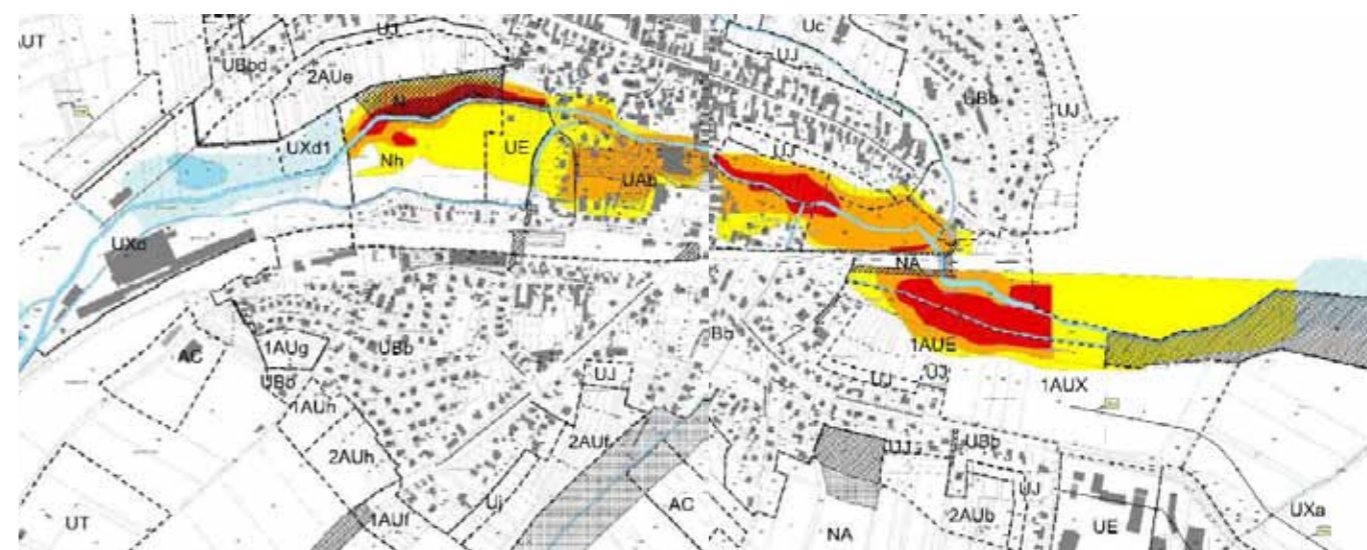
tion en zone inondable. Ces contraintes sont conformes à celles demandées par l'Etat pour le projet du Sonnenhof (voir ci-après) Le conseil municipal, réuni le 1^{er} juin, a, à l'unanimité, approuvé les modifications apportées.

Une réunion de travail a eu lieu le 23 juin avec les services de l'Etat afin d'entériner ces ajustements avant ré-arrêt du PLU. Le Conseil Municipal va maintenant valider le projet définitif avant arrêt par le Conseil Communautaire (prévisible début juillet 2011). L'enquête publique se tiendra vraisemblablement au dernier trimestre de cette année et l'adoption définitive aura lieu début 2012.

Exemple de contraintes dans les parties actuellement urbanisées en zones UA, UJ, UE, UX

Dans la zone inondable, les constructions non interdites par ailleurs, sont admises à condition :

- de ne pas comporter de sous-sol ;
- de ne pas augmenter les obstacles au libre écoulement de l'eau
- que les clôtures, haies et plantations ne fassent pas obstacle au libre écoulement de l'eau ;
- que tout changement de destination ne soit pas destiné à un usage de stockage de substances dangereuses ou tout stockage de matières dangereuses, ainsi - que des effluents organiques liquides et de tout produit susceptible de polluer l'eau ;
- que le niveau de plancher des zones habitées ne doit pas être inférieur au niveau de la crue centennale rehaussée de 0,40 mètre.



Légende

Niveau d'inondation des crues centennales (études du SAGEECE du Seltzbach)

- 0 - 0,5 m
- 0,5 - 1 m
- > 1 m
- Zone inondable (source : atlas des zones inondables du Seltzbach)

- Emplacement réservé
- Cléments remarquables du paysage
- Secteurs à protéger
- Servitudes de projet
- Recul par rapport à l'axe des voies les plus importantes

Les zones rouges sont inconstructibles car la crue centennale dépasse 1 mètre
 Les zones jaunes et oranges sont constructibles à condition de respecter les contraintes d'urbanisation prescrites par le règlement
 Les zones bleues devront faire l'objet d'études complémentaires

Prévention des coulées de boues

Le dispositif de prévention des coulées de boues sur le territoire communal est en cours de finalisation.

La réalisation du dernier bassin de rétention ne saurait tarder :



Pour le reste nous disposons :

- de fascines, dont la maintenance n'est toutefois pas évidente :



- de bassins de rétention qu'il faudra également maintenir :



Enfin, la concertation avec les agriculteurs porte ses fruits comme le montre la diversité des cultures et les bandes enherbées du versant du Schindelbach.



Festival des Tradi'sons

Une inauguration autour du thème « Noël en 1910 à Soultz-sous-Forêts », souligné par les costumes d'époque du Maire, des Adjointes et Adjoints, et de conseillers municipaux, des contes à la Médiathèque, le Saint Nicolas, le Hans Trapp et le Christkindel accompagnant les enfants pour ouvrir le calendrier de l'Avent devant la maison de la musique et des associations, un marché de Noël fidèle à la tradition, des animations à La Saline, des concerts dans les églises, et une nouveauté avec la pièce de théâtre le « Mystère du Bredel d'Or », le festival des Tradi'sons a su contribuer, comme chaque année, à l'ambiance si particulière de Noël en Alsace. Même le temps s'est mis au diapason, avec pas mal de neige...



Commémoration du 8 mai

Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, soixante six ans après la fin de la guerre la plus effroyable qu'a connue l'humanité. Une cérémonie qui a réuni nombre d'élus, de représentants des différentes armes, et de citoyens. Une manifestation accompagnée musicalement par l'orchestre des jeunes renforcé par des éléments de l'harmonie municipale. Une cérémonie rehaussée par la fidèle présence de la section locale des sapeurs pompiers. Après la lecture du message du Ministre de la Défense, le dépôt des gerbes, la sonnerie aux morts et la Marseillaise, Patricia KAEHNY a entonné une vibrante interprétation de l'hymne européen. Le Maire a conclu la commémoration en rappelant que le nécessaire devoir de mémoire doit aussi être l'occasion de se projeter dans l'avenir. Pour une Europe de paix, d'humanisme et de justice sociale qui puisse être partagée par l'ensemble des européens.



Handball

HBCSK Jeunes moins de 16 ans : une saison et un doublé dans l'excellence !

Au terme d'une saison handballistique pleine, dense et parfois éreintante, l'équipe des moins de 16 ans du HBCSK qui évoluaient en Excellence départementale a réussi le doublé : champion départemental 67 et champion régional Alsace en battant, lors de la finale interdépartementale, l'équipe haut-rhinoise de Thann-Steinbach. Félicitations !



Vœux du vendredi 7 janvier à Soultz-sous-Forêts

Une nombreuse assistance s'est pressée à La Saline pour la présentation des Vœux de la Municipalité. Le Maire a fait une rétrospective des événements de 2010 et rappelé qu'en 2011 la commune allait engager le volet 2 des investissements du mandat. Avec trois projets structurants : le pôle des services, les abords de la gare et, en collaboration avec la communauté de communes, le pôle scolaire et de la petite enfance. Le Président de la communauté de communes a souligné la pertinence du travail en commun avec la commune. Le Député Reiss et la Sous-préfète Magali Daverton ont également mis l'accent sur l'importance des travaux engagés. La soirée a aussi



été l'occasion de s'adresser aux nouveaux arrivants et à récompenser les lauréats des concours locaux du fleurissement, des illuminations et des vitrines de Noël. Charles Thalmann a par ailleurs été distingué pour son engagement au profit de ses concitoyens lors des opérations de déneigement...

CONCOURS LOCAL « LES LUMIÈRES DE LA VILLE »

- | | |
|----------------------------|---|
| Hors concours | M. et Mme Michel HAUSHALTER
4, chemin du Sel |
| 1^{er} prix | M. et Mme Pierre MORTIER
9, rue du Vignoble |
| 2^e prix | M. et Mme Eric SCHIMPF
51, rue de Lobsann |
| 3^e prix | M. et Mme Rodolphe EYERMANN
8, rue Schindelbach |
| 4^e prix | M. et Mme Claude SCHAB
34, rue Muntz |
| 5^e prix | M. et Mme Bruno FRANK
30, rue du Maire Geiger |
| 6^e prix | M. et Mme Stéphane MEYER
26a, rue de Pechelbronn |
| 7^e prix | M. et Mme Eugène SUTTEL
12, rue de Marienbronn |
| - | M. et Mme Paul BOISSARIE
32, rue de la Gare |
| 9^e prix | Mme Yvette SCHMITT
24, rue de la Dîme |
| 10^e prix | M. et Mme Jean SATORI
15, rue de Lobsann |

CONCOURS LOCAL « LES PLUS BELLES VITRINES DES COMMERCES »

- | | |
|----------------------------|---|
| 1^{er} prix | OPTISSIMO
40, rue des Barons de Fleckenstein |
| 2^e prix | MECHE REBELLE
22, rue des Barons de Fleckenstein |
| 3^e prix | BOULANGERIE COTTENTIN
27, rue des Barons de Fleckenstein |
| - | BOULANGERIE HOELTZEL
35, rue des Barons de Fleckenstein |

Le conseil municipal souhaite également mentionner la décoration de Noël de la vitrine de la maison de Marie-José SCHALLER, les illuminations de la place de retournement rue Louis-Philippe Kamm, ainsi que la participation de la Bijouterie LANTZ au festival des Tradi'sons de Noël à travers le port de costumes de l'époque 1910.



Fête du 3^{ème} âge du dimanche 30 janvier

Traditionnelle fête du 3^e âge organisée chaque dernier dimanche de janvier par la municipalité. Plus de 200 personnes de 65 ans et plus, sur les 428 invités, ont répondu présents. Une fête conviviale, introduite par le discours du maire et le mot du député. Lepot-au feu a fait l'unanimité ! Les chants du groupe Fines bouches, les morceaux de l'Harmonie municipale et les intermèdes musi-

caux de François Ballis ont agréablement rythmé l'après-midi. Le service et la logistique étaient assurés par des membres du conseil municipal et des bénévoles. Un merci plus particulier à ces derniers pour leur engagement. Et nombre de participants ont eu du mal à quitter la salle le soir, alors que résonnaient encore les derniers flonflons de l'accordéon de François Ballis.



Congrès départemental de l'union des sapeurs pompiers à La Saline

Après le mot d'accueil du Maire, qui a notamment remercié l'Union d'avoir bien voulu choisir la commune de Soultz-sous-Forêts pour tenir ce congrès et souligné le rôle joué par Georges Pfeiffer, le Président d'arrondissement de l'Union, Arsène Feist, le Président de l'Amicale locale, et tous les membres de cette amicale, l'assemblée a traité la partie statutaire. Dans sa deuxième partie, le congrès a entendu les discours du Vice-président national, du Président départemental, du Vice-président du SDIS, et de Pierre Bertrand, Vice-président du conseil général. L'après-midi s'est terminé, comme de coutume, par une remise de médailles sur le parvis de La Saline. Le congrès s'est achevé autour d'un vin d'honneur, offert par la municipalité, suivi d'un repas, concocté par les membres de l'amicale.



Fête de la musique

Comme chaque année la fête de la musique a rassemblé beaucoup de monde sur le parvis de La Saline, plus de 250 personnes au plus fort de la soirée.

L'alternance entre les chansons françaises de Cocktail Mélodies et le punk rock d'Ozzephone a permis de répondre aux différentes attentes. Et certains spectateurs n'ont pas hésité à monter sur scène comme le montre une des photos illustrant

cet article ! Ce sont les Cors des Vosges du Nord, venus à l'improviste, qui ont clôturé cette agréable soirée, bien dans l'esprit de la fête de la musique.

Merci à Cocktail Mélodies et à Ozzephone pour cette belle animation ! Merci à l'association et aux bénévoles de Cocktail Mélodies d'avoir accepté d'assurer la logistique de la soirée !



21^e édition des courses populaires de Soultz-s/Forêts

Malgré un week-end particulier à cause des fêtes de la Pentecôte la participation à cette 21^{ème} édition a été tout à fait satisfaisante. Toutes catégories confondues ce sont plus de 400 coureurs qui se sont mesurés sur des distances variant de 550 mètres à 10 kilomètres. Les circuits ont, comme à l'accoutumée, fait l'unanimité parmi les participants. Le temps s'est également mis au diapason : pas trop

chaud pour les courses, et néanmoins agréable jusqu'à une heure avancée de la soirée pour séduire les spectateurs du feu de la Saint Jean. Et c'est une belle assistance, entre 600 et 700 personnes, qui a assisté à la remarquable crémation d'un magnifique bûcher. Merci à tous les bénévoles de l'OMACSL qui portent à bout de bras un événement contribuant fortement à l'image et à l'attractivité de Soultz-sous-Forêts.



Friehjor fer unseri Sproch



Du mercredi 23 au samedi 26 mars, La Saline a mis les petits plats dans les grands pour fêter dignement notre dialecte !

Le 3^{ème} âge a ouvert le bal, mercredi, avec « Maastub un Witz » qui a rassemblé plus de 70 participants.

« Les jeunes alsaciens font leur théâtre » a constitué

la deuxième étape de cette semaine alsacienne. Les sections de jeunes du S'Kleebattel Theater de Kutzenhausen et

du Cercle sportif Martinia d'Eschbach ont montré toutes les facettes de leur talent déjà bien affirmé.

La semaine alsacienne s'est poursuivie jeudi avec « Serge Rieger un de Coopé Jacky ». Un moment de grande convivialité !

Le vendredi ce sont les enfants de l'école élémentaire qui ont ouvert la scène alsacienne de La Saline. Et les élèves de la classe bilingue n'ont pas été en reste pour ponctuer cette magnifique manifestation.

Deuxième temps fort du vendredi : honneur au théâtre en alsacien. Devant une salle bien remplie les groupes « S'Gassele Theater », spécialisé dans les sketches présentés dans les restaurants, « l'Atelier Franco Allemand », qui regroupe des acteurs de part et d'autre de la frontière, « de Heckewirt », qui s'est occupé d'animer avec brio et chansons les intermèdes, et enfin « Impro Glio », l'association qui s'est lancée dans le théâtre d'improvisation, se sont succédé sur scène !

Enfin le concert de « Em Remes sini Band » a constitué le point d'orgue de cette semaine alsacienne !



Exposition de l'AGAWÉ à La Saline



L'équipe de l'Atelier de Généalogie de l'Arrondissement de Wissembourg et des Environs, dont le siège est à la synagogue de Soultz-sous-Forêts, s'est investi pendant près de 2 ans pour monter cette exposition.

Elle a permis de montrer aux nombreux visiteurs un certain nombre

de travaux d'arbres généalogiques. Elle a aussi accueilli les représentants de plusieurs cercles généalogiques venant d'Alsace, de Lorraine et d'Allemagne. Enfin deux grandes conférences se sont déroulées le dimanche après-midi, animées par Nicolas d'Ydevalle, un descendant du Baron de Bode qui était un temps propriétaire de la saline de Soultz-sous-Forêts, et Jean-Claude Streicher.

Lors de l'inauguration, Simone Coiffard, la présidente de l'AGAWÉ, a remis au maire de Soultz-sous-Forêts un ensemble de répertoires retraçant différents registres paroissiaux et d'état-civil de la commune. Un outil précieux pour les passionnés de généalogie que la mairie aura plaisir à mettre à leur disposition.

A noter également que pendant l'exposition Monsieur Marc FROHN, nommé récemment Meilleur Ouvrier de France, a exposé l'œuvre lui ayant permis d'obtenir cette nomination.



Fête du sport

Fête du sport et des associations, l'après-midi du 8 mai au parc public du Bruehl. Douze ateliers, près de 130 jeunes participants, un soleil éclatant, la fête organisée par l'OMACSL a été, comme chaque année, une réussite. Si l'énoncé du palmarès a forcément fait des heureux, les lauréats, mais aussi quelques

décus, le lâcher de colombes a réuni tous le monde sur la grande pelouse du Bruehl pour un ultime moment de convivialité. Bravo à toutes celles et tous ceux qui se sont investis pour que les enfants puissent s'initier aux différentes disciplines ayant pignon sur rue dans notre localité.



Quatrième édition du Carrefour des Arts à Hohwiller

Exceptionnelle édition que ce 4^{ème} Carrefour des Arts à Hohwiller.

D'abord parce que l'environnement floral est toujours aussi magnifique. Un écrin encore embelli par les cours de ferme qui se sont mises sur leur "31" pour accueillir les artistes pendant le week-end du samedi 25 et dimanche 26 juin.

Ensuite parce que le nombre d'artistes qui exposent est de plus en plus important. Soixante cinq cette année, de quoi positionner le Carrefour des Arts parmi les expositions majeures des arts plastiques dans le nord de l'Alsace.

Enfin parce que les organisateurs n'hésitent pas à innover. Et quelle innovation, cette année, avec la mise sur pieds de la pièce de théâtre « Zwei Trepfle Glueck », une pièce sur la guerre des paysans, jouée en plein air dans le superbe décor du parvis de l'église de Hohwiller.



Des actrices et acteurs convaincants, une centaine de figurants, une belle histoire écrite par Weissenburger, tous les ingrédients étaient réunis pour que Daniel Hoeltzel réalise enfin son rêve de mettre en scène un tel spectacle à Hohwiller. Et cela a marché ! Plus de 1.100 spectateurs ont assisté à l'une des quatre représentations. Sans compter cette ambiance festive qui a permis de faire du samedi soir un des points d'orgue du Carrefour des Arts 2011.

Marché hebdomadaire

Cela va bientôt faire 2 ans que tous les vendredis à partir de 16 heures a lieu le marché hebdomadaire dans notre ville, sur la place du Général De Gaulle, devant La Saline. Désormais, il fait partie intégrante de la vie de Soultz-sous-Forêts. La ménagère y trouvera des produits frais, fruits légumes, viandes, poissons, fromages, pains,

champignons frais, miels, bretzels, pizza, tarte flambée... Le stand de bière artisanale est devenu un lieu de rencontre et de convivialité.

Le Marché vous attend tous les vendredis soirs de 16 heures à 19 heures. Une TOMBOLA GRATUITE est prévue le 3^e vendredi du mois. Alors venez nombreux.



Et maintenant cap sur 2013 ? Bien sûr ! Mais celles et ceux qui ont été au four et au moulin vous diront qu'il est urgent de renforcer la structure de bénévoles si l'on veut continuer dans cette voie. Merci à André, Raymond, Ernest, Georges... et beaucoup d'autres qui ont porté cette affaire à bout de bras ! Félicitations !

Rendez-vous à la médiathèque

Envie de vous changer les idées ?

LA MÉDIATHÈQUE VOUS ACCUEILLE AUX HORAIRES SUIVANTS :

- mardi : de 15h00 à 19h00
- mercredi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- jeudi : de 16h00 à 18h00
- vendredi : de 15h00 à 19h00
- samedi : de 9h30 à 12h30

(Fermeture annuelle du 26 juillet au 6 août inclus)



En vous abonnant, vous pourrez venir aussi souvent que vous le souhaitez pendant une année pour faire le plein de livres, de Cds, de DVDs, de revues et de partitions de musique.

LES TARIFS :

Abonnements annuels	Moins de 18 ans	Adultes	Tarifs réduits
Livres et revues	Gratuit	6 €	5 €
Livres, revues et multimédia	6 €	20 €	15 €

(incluant Cds et DVDs)

Toute l'équipe vous souhaite un bel été et attend votre visite !

L'harmonie Concordia

Elle est constituée actuellement de 9 musiciens. Cette configuration, qui n'est pas suffisante, lui permet néanmoins de faire quelques belles prestations, comme lors de la fête 3^{ème} âge ou du concert de l'école de musique. Afin de continuer à animer les manifestations locales et redonner à Soultz-sous-Forêts un orchestre d'harmonie complet, nous lançons un appel, particulièrement aux jeunes, pour rejoindre cette association culturelle. L'orchestre est un groupe où chaque membre développe sa personnalité en apprenant à faire partie d'un ensemble et où l'harmonie de tous dépend de l'ardeur et du sérieux de chacun.



Avis de recherche

Suite à l'héritage d'un calvaire à Soultz-sous-Forêts, et après rénovation en 2010, j'aimerais faire appel aux personnes connaissant son histoire. Il s'agit du calvaire (s'wisse Krütz) érigé en 1863 par Georges SCHNEIDER et Emilie KRAUZ, situé à la sortie de Soultz-sous-Forêts vers Lobsann.

Merci de prendre contact avec : Jeanne-Marie BILLMANN née SCHIED, 36, rue des jardins 67660 Betchdorf



Echos de l'Ecole de Musique Municipale de Soultz-sous-Forêts

La musique donne aux jeunes qui la pratiquent une ouverture d'esprit et une dimension qu'ils ne trouvent pas ailleurs. Faire de la musique c'est se faire plaisir et aussi, quelque part, s'associer à la leçon de rigueur dont la récompense, chaque fois, est d'interpréter juste et bien sa partition. Alors si vous êtes intéressés par la musique, n'hésitez pas ! Il n'y a pas d'âge pour commencer à apprendre à jouer d'un instrument de musique.

A l'école de musique nous proposons des cours d'une grande diversité : éveil musical, formation musicale, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, basse, euphonium, trombone, percussions, batterie, piano, violon, guitare, harpe, cor, chant et chant choral.

La prochaine rentrée est prévue pour l'avant-dernière semaine de septembre. Journée d'inscription mercredi le 7 septembre à 17 heures, maison de la musique et des associations.

RENSEIGNEMENTS :



Mairie de Soultz-s/Forêts Tél. : 03.88.80.40.42

M. KREISS Alfred Tél 03.88.80.74.30 de 18H à 19H ou par mail : alfred.kreiss@free.fr

Les répétitions ont lieu les jeudis soirs de 19h30 à 21h00 à la maison de la musique et des associations.

Vous pouvez aussi prendre contact avec son président Roger SCHULER, 18 rue de la Dîme à Soultz-sous-Forêts tél 03.88.80.60.81.

Les jeunes qui désirent commencer l'apprentissage d'un instrument d'harmonie en vue de rejoindre la Concordia seront largement subventionnés et l'harmonie leur mettra un instrument à disposition.

Le CCAS :

Centre Communal d'Action Sociale

LE MARCHÉ DES PRODUITS DU JARDIN

Le CCAS s'associe à « Repartir » pour proposer un marché aux fruits et légumes à destination des personnes en situation précaire. 40 familles ont été invitées au marché 2010. Il ne restait presque rien à la fin du marché, sinon des potirons qui ont été distribués à la sortie d'une célébration religieuse avec la possibilité de donner un don à l'association « Repartir ».

Tous à vos jardins et potagers, la collecte du marché 2011 aura lieu le jeudi 6 octobre 2011 de 17 heures à 19 heures au club house du Tennis.

CROCULTUR'

Créée il y a deux ans à l'initiative de l'UTAMS* en liaison avec le CCAS, cette structure veut recréer de nouvelles solidarités par le biais de la culture. Le programme de 2010-2011 a permis à ses membres de se plonger dans l'univers de Jacques Perrin avec le film « Le peuple migrateur » ou encore de découvrir le passé des Fleckenstein à travers d'une part les pierres tombales de l'église protestante de Soultz-sous-Forêts et d'autre part le château de Fleckenstein près de Lembach. La sortie du mois de mai a conduit le groupe au musée de l'Abri à Hatten. Des spectacles à La Saline sont également proposés. Les personnes qui se sentent seules ou isolées sont les bienvenues. Elles peuvent s'inscrire auprès de l'assistante sociale, Marguerite Wagner, au 03.69.06.73.83.

LA PERMANENCE

En raison des travaux à la mairie, la permanence CCAS du mardi de 18h à 19h a lieu à la maison des associations. Très peu de personnes ont été accueillies. Les membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale ont donc décidé d'assurer une permanence tous les premiers mardis du mois de 18 heures à 19 heures, à partir du mois de septembre 2011.

LE BILAN

En 2010, le CCAS a dépensé 405 € en aides directes et 1.600 € en subventions aux associations. Une subvention exceptionnelle de 500€ a été versée pour Haïti. Le CCAS assure un soutien logistique aux différentes actions citées ci-dessus.



*Unité locale d'actions médico-sociales

Concours de fleurissement

C'est au début du mois d'août que le jury communal du fleurissement passera pour primer vos réalisations en matière de décor floral. Les fleurs et les espaces verts avec leur entretien, mais également la propreté et l'aménagement général sont pris en compte.

Bon courage et bonne réussite.



Site internet

www.soultz-sous-forets.fr à votre disposition :



Le site internet de la commune est devenu un outil apprécié par nos concitoyens. En 2010 il a enregistré plus de 25.000 connexions et cette année, sur six mois, nous en sommes déjà à plus de 15.000. L'activité de certains jours dépasse les 150 visites.

Ce niveau élevé de fréquentation est le résultat d'un travail de tous les instants. L'agenda est mis à jour en continu pour annoncer en temps et en heure les différentes manifestations. Chaque semaine, à partir du jeudi matin, vous pouvez prendre connaissance des principales actualités de la semaine précédente. Les résultats sportifs des clubs ne sont pas en reste. Les principaux projets de la commune font l'objet de dossiers complets que vous trouverez sous la rubrique Municipalité. Toutes les autres rubriques sont également constamment mises à jour. Si vous désirez revenir sur un compte rendu du conseil municipal, relire un Soultz Actualités ou un Flash Info, prendre connaissance d'un arrêté, le dispositif de téléchargement est fait pour cela.

Et n'oubliez pas de vous inscrire pour recevoir la Newsletter. Elle vous donnera notamment un aperçu de tout ce qui va se passer dans le mois à venir. Alors n'attendez pas ! www.soultz-sous-forets.fr est à votre service !

Le grand tournant financier...

Par 11 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions, le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux des taxes locales de 3%. Au moment d'entrer dans le nouveau système fiscal engendré par la réforme de la taxe professionnelle, cette décision vise à préserver une partie de la dynamique des recettes de ces dernières années. Mais le grand tournant financier des communes n'en est qu'à ses débuts et il ne s'agit pas de recourir à une hausse des taux chaque année. Avec le gel des dotations de l'Etat sur plusieurs années, la limitation des pouvoirs de décision des collectivités, l'influence directe de la conjoncture économique locale sur les recettes, le risque de voir une compensation annuelle de 90.000 € supprimée à partir de 2015, la période qui s'ouvre va être marquée par une grande incertitude pour les finances de notre commune. Au total, l'enjeu se chiffre en centaines de milliers d'euros.

Il va donc falloir, sans attendre, adapter notre mode de gestion à cette situation nouvelle, privilégier l'autofinancement sur les dettes à long terme et lisser les investissements. Pour le pôle des services, le coup est parti et nous allons gérer au mieux les péripéties inhérentes à une opération de rénovation. Pour le pôle scolaire et de la petite enfance, face aux aléas, nous avons déjà redimensionné le projet pour répondre aux attentes incontournables : accueillir le périscolaire, permettre le développement du site bilingue et accompagner la démographie scolaire. Pour le complexe sportif, nous avons engagé une démarche de coopération avec le syndicat mixte du collège afin d'optimiser les investissements et l'emploi de l'argent public. Pour le fonctionnement des équipements structurants comme La Saline, nous avons d'ores et déjà évoqué un soutien financier de la part de la future communauté de communes fusionnée du Hattgau et du Soultzerland.

Vous l'avez compris, nos objectifs restent les mêmes : nous voulons préserver et développer l'attractivité de la commune et renforcer le niveau des services à la population. Mais les moyens d'y arriver vont devoir être adaptés à la nouvelle donne des finances locales.

Forts de cette volonté de continuer à aller de l'avant nous vous souhaitons, Madame, Mademoiselle, Monsieur, de passer une agréable période estivale.

Denise EHRHARD, Céline GEFFROY, Lucienne HAAS, Eric HUBERT, Pierre MAMMOSSER, Thomas RUBY, Marie José SCHALLER, Christophe SCHIMPF, Jean-Michel STEPHAN, Dominique STOHR

Et vlan ! Ca dérape !

Le Conseil municipal a récemment examiné le budget primitif. Le maire a proposé 3 % de hausse des taxes communales sous prétexte de combler la perte de recettes causée par la réforme fiscale. Manque de chance, les nouvelles dispositions fiscales apportent à Soultz des recettes supplémentaires à hauteur de 28 000 €. Malgré cela, le maire, par un savant calcul parvient à décréter que la ville subit un manque à gagner de 37000 €. Où est la vérité ? Elle est du côté de la majorité car celle-ci a voté sans discuter les augmentations des taux. Et vlan ! 3 % dans la vue pour les habitants de Soultz !

L'autre mauvaise nouvelle est le dérapage du chantier du groupement scolaire. Dans le coût de l'opération, on a oublié les mesures de sécurité, pourtant obligatoires pour de tels bâtiments. Et vlan ! 400 000 € de dépenses imprévues en plus ! Presque 30 % du coût initial en sus, sans inscription au contrat territorial et donc sans subvention... Ce n'est qu'en supprimant des travaux que l'on revient presque au montant initial... Mais dormez tranquille, un grand gestionnaire travaille pour vous... Nous attendons la suite, les prochaines surprises ne sauraient tarder...

Le 26 avril la commission des travaux se rend compte que le macadam des trottoirs du Frohnacker a triste mine et l'ouvrage doit être refait. Problème : ce travail avait été réalisé il y a plus d'un mois : qu'en était-il du suivi ? Les responsables découvraient les malfaçons en même temps que les membres de la commission. Et vlan ! Ca dérape encore !

Tout cela promet pour le chantier de la mairie... Dommage que l'on ait dissout « le Grain de Sel » ! En d'autres temps on aurait eu droit à des commentaires satiriques et à des leçons de morale ! Nous ne pouvons que vous signaler ces anomalies et interpeller la majorité actuelle.

Alfred SCHMITT – Jean-Paul BOISSARIE – Christian KLIPFEL – Claude LINDER – Jean-Laurent VONAU – Christian WAGNER

FÊTE NATIONALE AU PARC DU BRUEHL



MERCREDI

13 JUILLET 2011

20h

Distribution de bons pour petits pains et saucisses aux enfants

20h30

Cérémonie officielle

21h15

Distribution de lampions aux enfants

Vers 21h45

Retraite aux flambeaux autour de Bruehl pour jeunes et moins jeunes. Bal populaire organisé par le Tennis de Table de Soultz-sous-Forêts et animé par le duo André.

A la tombée de la nuit Feu d'artifice

La soirée se prolongera par le bal populaire

Toute la population est cordialement invitée à participer à cette Grande Fête Nationale

Ville de Soultz-sous-Forêts 